

DÉCEMBRE
2024
N° 80

VILLEFAGNAN

L'Actualité Municipale

Mairie de VILLEFAGNAN

14 rue du Dr Feuillet
BP 12
16240 VILLEFAGNAN
Téléphone : 05 45 31 60 57

Messagerie :
mairie-villefagnan@wanadoo.fr
www.villefagnan.fr

Ouverte du lundi au vendredi
9h-12h / 13h30-17h
Fermée le mercredi



REPAS DES AINES 2025

Le repas des Aînés 2024 a eu lieu le dimanche 11 février 2024 à la salle des fêtes de Villefagnan.

Celui-ci est organisé par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Seront conviées les personnes domiciliées sur la Commune de Villefagnan ayant atteint 65 ans au cours de l'année 2024.

Un coupon réponse vous demandant votre présence ou non sera envoyé courant décembre 2024.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à venir le signaler en mairie.

C'est toujours un moment de rencontre et de partage très apprécié.

Les élus vous donnent Rendez-Vous le : **DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025**

La mairie sera fermée
les mardi 24 et
31 décembre 2024
et la bibliothèque
La Clé des Mots
sera fermée
du lundi 23 décembre 2024
au 1er janvier 2025

JE SERAI PÈRE NOËL

*Quand je serai très vieux
Je serai Père Noël
Je vivrai dans les cieux
Sous un toit d'arc-en-ciel,
Mes ateliers, jouets
Seront dans les nuages,
De là-haut je verrai
Quels sont les enfants sages.
Mais je me souviendrai
De quand j'étais petit
Des caprices que j'ai faits,
Des mensonges que j'ai dits.
Et j'aurai dans ma botte,
Pour les petits coquins,
Des jouets qui clignotent
Et des ours câlins.*



Corinne ALBAUT



Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, Cher-es Ami-es,

Malgré une conjoncture toujours délicate, instable et plutôt préoccupante dans à peu près tous les domaines et secteurs d'activité, à Villefagnan nous positivons en envisageant l'avenir de manière objective, pragmatique et constructive.

Certes, nous devons comme toutes les collectivités revoir nos projets d'investissements à la baisse en les priorisant toujours davantage.

En tant qu'élus responsables, nous devons anticiper la diminution des dotations d'état tout comme celles des dispositifs d'aides régionales et départementales.

Dans quelques mois, nous entrerons dans la dernière année d'un mandat extrêmement riche en réalisations, comme :

Les créations d'infrastructures, les travaux de réhabilitation, l'effort porté à favoriser le lien social, à apporter une réelle dynamique améliorant le « bien vivre à Villefagnan ». Les différents acteurs locaux constituent l'essence même de cette dynamique que nous devons alimenter chacun à notre niveau. Néanmoins sans vous, rien ne sera possible, chaque habitant détient une des clés pour ouvrir une porte sur une ruralité que l'on souhaite toujours plus adaptée à nos besoins.

Nous possédons un atout indéniable s'agissant notamment de notre structuration d'offres de services, mais attention à la fragilité de ces derniers !

Point de fatalisme, point d'idées passéistes et nostalgiques, place à l'avenir que l'on se doit de dessiner la plus harmonieuse possible en mettant en place des stratégies qui viendront maintenir voire développer les services indispensables à nos besoins, à nos attentes.

Malgré les contraintes, les déboires, il ne faudra « rien lâcher » afin de réussir à atteindre les objectifs que nous nous serons fixés.

En substance, je veux parler du dynamisme et de l'attractivité de notre commune comme celle du bassin de vie Villefagnanais. Notre labellisation « Village d'Avenir » va nous permettre d'établir non seulement un véritable diagnostic de notre territoire mais dans un même temps, nous donner les orientations qui permettront de prioriser et donner du sens à nos futurs grands projets ; ces derniers seront à construire avec vous lors de réunions publiques, en vous associant à nos travaux lors d'ateliers sur des thématiques d'importance tel que notre PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), ou encore à nos rencontres « Village d'Avenir ».

Je profite de cet édito pour vous convier à mes vœux qui auront lieu le **vendredi 17 janvier 2025** ; une invitation détaillée vous parviendra très prochainement. Ce rendez-vous reste toujours un moment important tant par le message délivré que par le moment de convivialité et de partage.

Les élus du Conseil Municipal, nos agents se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Votre Maire, Pascal Bœuf

Sommaire

Travaux -----	pages 4 et 5
Projets -----	pages 6 à 9
Maison de Santé -----	page 10
Octobre Rose -----	page 10
Maison des Assistantes Maternelles -----	page 11
Retour sur... -----	pages 12 et 13
Écoles et collège -----	pages 14 à 16
Rappel : Recensement militaire -----	page 17
Plan d'eau --- -----	page 18
La Clé des Mots -----	page 19
Informations pratiques -----	pages 20 et 21
Associations et Manifestations -----	pages 22 à 27
Saison culturelle et touristique -----	page 28
Tourisme et citoyenneté -----	page 29
Rappel : propreté du domaine public -----	page 30
Agenda du 1er semestre 2025 -----	page 31
Focus Noël -----	page 32



*L'équipe municipale
vous souhaite de bonnes fêtes de
fin d'année*

STEP (station d'épuration)

Depuis le mois de mai, les travaux de la nouvelle station d'épuration ont débuté à côté de l'ancienne.

Cette STEP est vertueuse pour la préservation de l'environnement. Des bassins de décantation avec plantation de roseaux ont été créés afin d'améliorer la séparation de l'eau et des boues, qui se fait grâce à une ventilation à bulles.

Cela représente 9 kms de tuyaux diamètre 15 mm dans le fond des bassins. Ce procédé est un brevet ECO BIRD.

Tout le système de pompage est effectué par l'entreprise FOURNIÉ de Sauzé-Vaussais qui a l'entretien de nos pompes de relevage actuel. L'ingénierie et le suivi de travaux sont réalisés par Hydraulique Environnement et la partie génie civil par l'entreprise SOGEA Environnement située à Saint Yrieix sur Charente.

Le basculement de la nouvelle STEP a été réalisé le 18 novembre 2024.

Le montant des travaux s'élève à 707 439 € HT, avec des subventions du Département (10 %) et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (68 %). Il reste à charge 155 636 € HT pour la commune.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



CHEMINS BLANCS

Notre commune programme tous les ans l'entretien des chemins en collaboration avec les agriculteurs.

Nous les remercions d'être venus avec tracteurs et remorques.

Le mercredi 20 mars 2024, ils ont répondu présents en compagnie des agents municipaux, pour charger en calcaire et effectuer la remise en état des chemins blancs sur notre territoire.

L'hiver et le printemps ayant été très pluvieux, ce qui a provoqué une dégradation importante des chemins, nous avons été obligés de programmer la journée du 27 mars 2024 en supplément afin de terminer ce travail.

Nous offrons le repas du midi à tous les participants.

Nous avons constaté, qu'avec toute cette pluie, il faut améliorer l'écoulement de l'eau. Nous avons acheté un godet trapézoïdal pivotant à 360 degrés pour curer les fossés, nettoyer certaines têtes de buses ; ceci n'avait pas été fait depuis plusieurs années.

LES PERCHOIRS

L'installation de perchoirs à rapaces sur la commune de Villefagnan s'inscrit dans le cadre de l'exploitation du parc éolien de « Combusins » sur la commune de Salles-de-Villefagnan.

Après un suivi « avifaune » qui a été réalisé autour du Parc éolien en 2022, l'implantation d'une dizaine de perchoirs a été mise en place dans des espaces agricoles ouverts. Ceci permet aux rapaces d'étendre leur zone de chasse à distance du parc éolien et a pour but d'accompagner le développement de ceux-ci, notamment le Faucon Crécerelle.

La conception des perchoirs a été réalisée par Mr Henri SCHELLEKENS, coordinateur de chantier et leur mise en place a été effectuée par le club MARPEN insertion et formation de Tusson.



ACHATS VÉHICULES

Le Conseil Municipal a programmé dans le budget 2024, la somme de 20 000 € pour l'achat de 2 véhicules, affectés aux agents municipaux.

Nous avons trouvé un fourgon de marque Opel en très bon état (70 000 kms) au prix de 11 000 € pour remplacer le Renault trafic. En effet, au dernier contrôle technique 37 anomalies ont été constatées, la remise en état s'avérait très onéreuse. Le deuxième véhicule est une Citroën Berlingo en bon état (147 000 kms) au prix de 8 900 €.

Ces changements de véhicules ont été réalisés en collaboration avec le garage de Villefagnan « VILLEFAGNAN GARAGE », qui assure déjà l'entretien du parc roulant de la commune.



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Façonnez ensemble l'avenir de notre territoire



Urbanisme et Aménagement

Comment organiser nos espaces pour un développement cohérent et équilibré ?

Environnement et Biodiversité

Comment préserver notre cadre de vie, nos ressources naturelles et notre écosystème ?

Mobilité

Comment faciliter les déplacements pour tous, tout en réduisant l'émission des gaz à effet de serre ?

Habitat et Logement

Comment répondre aux besoins de logement de manière diversifiée et équitable ?

Économie et Emploi

Comment favoriser l'implantation d'entreprises tout en préservant notre qualité de vie ?

Patrimoine et Culture

Comment préserver et valoriser notre patrimoine architectural et culturel tout en modernisant notre cadre de vie ?

Le PLUi est un outil essentiel pour planifier et organiser le développement de notre communauté de communes de manière cohérente et durable. Il s'agit d'un document stratégique qui guide l'aménagement de notre territoire en prenant en compte nos besoins présents et futurs.

Dessiner un territoire agréable à vivre, attractif et durable demain ; tel est l'objectif de la Communauté de Communes Val de Charente avec l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** lancée lors du Conseil Communautaire d'avril 2023.

Ce document définira un projet de **territoire commun aux 32 communes** mais il constituera aussi un outil réglementaire régissant les occupations des sols ; en effet, c'est sur la base du PLUi que seront instruites les futures demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Son élaboration se réalisera en plusieurs étapes.

En attendant l'approbation du PLUi, les documents d'urbanismes existants (PLU, cartes communales) s'appliquent toujours.

Projets

Un projet en 6 étapes



2 - Diagnostic : mise en exergue des atouts, faiblesses et potentiels d'actions à mobiliser dans le cadre du projet.

3 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : projet politique de la Communauté de Communes à horizon 2040, sur de multiples thématiques (habitat, économie, espaces naturels et agricoles, équipements, etc.)

4 - Règlement : il est composé d'une partie graphique (document de zonage) et d'une partie écrite qui définit les règles générales applicables à toutes les zones, ainsi que les règles spécifiques pour chacun des 4 types de zones (zone urbaine U, zones à urbaniser AU, zones agricoles A et zones naturelles et forestières N). OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) : permet à la collectivité d'exposer la manière dont les secteurs à enjeu du territoire seront aménagés ou mis en valeur.

5 & 6 - Validation : les acteurs institutionnels (services de l'état, chambres d'agriculture...), et les habitants seront consultés et émettront un avis sur le projet de PLUi. Une enquête publique sera organisée. Le projet pourra être amendé, modifié avant d'être définitivement adopté lors d'un conseil communautaire.

Objectifs

L'objectif principal en établissant le PLUi est de créer un cadre solide pour le développement harmonieux de notre territoire.

Le PLUi de Val de Charente vise à :

- Favoriser l'accueil de nouveaux habitants,
- Permettre un développement économique diversifié en tirant parti des infrastructures et identités du territoire à travers l'industrie, le tourisme, l'agriculture, l'artisanat et le commerce,
- Dynamiser l'attractivité des pôles en renforçant l'offre commerciale des centres-bourgs, en appuyant son renouvellement et en garantissant le maintien des services, l'équilibre territorial et la qualité de vie,
- Réduire l'impact du territoire sur l'environnement en privilégiant la rénovation du bâti ancien, en favorisant différents modes de déplacements et en permettant une offre diversifiée et encadrée d'énergies renouvelables,
- Préserver et mettre en valeur un cadre de vie de qualité et adapter le territoire aux changements climatiques à travers la façon d'habiter, la gestion de l'eau, les pratiques agricoles, la préservation de la biodiversité...

Villages d'avenir



Restitution micros-trottoirs : « Venez écouter Villefagnan »

Dans le cadre de notre programme « Village d'Avenir », un documentaire radiophonique que l'on pourrait qualifier de : « Portrait de territoire de Villefagnan » a été réalisé par l'association la Traverse suite à des entretiens avec les habitants, des agriculteurs, des commerçants, des associations, des retraités... Nous avons suggéré à Anaïs Cognet, la représentante de l'association, de contacter une dizaine de personnes représentatives de notre commune et qui seraient susceptibles de pouvoir donner leur ressenti ainsi qu'une projection de Villefagnan à horizon 2040. Après avoir interrogé les habitants avec des questionnaires et raconté l'histoire, le patrimoine et les enjeux prioritaires,

des ateliers seront organisés début 2025 pour travailler sur les enjeux prioritaires qui auront été identifiés et réfléchir toutes et tous ensemble aux initiatives qui permettraient d'améliorer le vivre-ensemble, le cadre de vie ou la transition écologique. Nous rappelons que toutes les études réalisées et l'ingénierie déployées, sont intégralement prises en charge par ce programme financé par l'État.



ALSH Les Rainettes

Travaux prévus :

- Changement du ballon d'eau chaude (pose d'un plus petit)
- Isolation des combles
- Isolation extérieure par bardage bois
- Changement des menuiseries
- Révision de la toiture
- Changement du mode de chauffage (radiateurs)
- Douche avec accès handicapé et WC individualisés et non genrés
- Fermeture du préau (pour local technique et bureau)



Cependant, un diagnostic amiante est à prévoir. Si de l'amiante se trouve dans le bâtiment, cela aura un impact sur le budget, mais également sur la durée des travaux.

Il a été rappelé au cabinet d'architecte que les bâtiments devaient être accessibles en juillet et août 2025. Les travaux seront donc programmés sur deux périodes afin de respecter cette contrainte.

Le montant des travaux devrait s'élever à 255 071 € environ auquel il faudra rajouter des frais d'architecte.

Borne électrique

Le conseiller municipal représentant la commune au SDEG16 (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz), a inscrit la collectivité au début de l'année 2023, afin d'être éligible à l'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique.

En fin d'année 2024 ou début 2025, une borne « deux postes » va être implantée place Edgard Saulnier (voir plan).

C'est l'entreprise SDEL qui a été missionnée pour effectuer les travaux.

Le coût financier pour la commune est de 10 461,07 €.

C'est le premier achat pour aller vers les véhicules non polluants.

PLACE EDGARD SAULNIER COMMUNE DE VILLEFAGNAN
INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES
2024-IRVE-0011
INDICE 0 - 18/06/2024



NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

Lors du Conseil Municipal du 23 octobre 2024, nous avons proposé que la mairie soit fermée le mercredi toute la journée.

Nous avons remarqué que de nombreuses administrations plus importantes ont des jours de fermeture.

Nous allons expérimenter cette décision à partir du 1er janvier 2025.

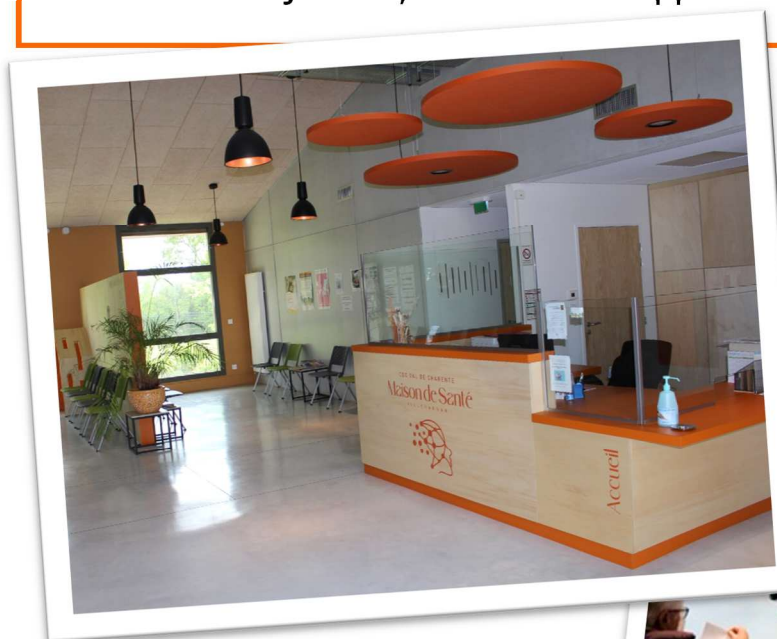
MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

Nous avons un bel outil de travail, maintenant amélioré par un parking plus sécurisant pour les piétons.

Récemment, nous a rejoint Madame Géraldine FONTANAUD, sage-femme, présente un jeudi après-midi par mois. Ses missions sont nombreuses : consultations gynécologiques, contraception, suivi de la grossesse et accouchement, prise en charge de la mère et du bébé, vaccination...etc.

Il y a quelques semaines, avec l'association France Reins, l'opération dépistage de la fonction rénale a été une vraie réussite.

Début décembre, nous organiserons un apéritif dinatoire à l'initiative de différentes professions médicales. Espérons que cela incitera de nouveaux professionnels de santé à nous rejoindre, afin de vous apporter toujours plus de solutions.



Octobre Rose

Le 26 octobre dernier, avec la participation du groupe de paroles Écoute et Partage, les professionnels de santé de Villefagnan, en partenariat avec la commune, ont organisé à la maison de santé un « *Café – Table ronde : regards croisés sur le cancer du sein* ».

Après une présentation du dépistage par Géraldine Fontanaud, sage-femme qui a rejoint l'équipe médicale, en septembre, le débat s'est vite animé. Riche en témoignages, la discussion a porté sur la maladie, le diagnostic et ses traitements ou plus largement : comment vit-on avec un cancer du sein ?

La parole a circulé, dédramatisant la maladie, mettant en avant le rôle important de la prévention. L'assemblée s'est dispersée après 1h30 de débat riche en émotion. Fort de cette réussite, l'opération sera renouvelée l'année prochaine.

LES PETITS PIEDS

Le 16 octobre 2024, la MAM (Maison Assistante Maternelle) a fêté ses 1 an.

Mary-Paule Béchieu et Elodie Lafond, les deux assistantes maternelles agréées de la MAM ont organisé leurs premières portes ouvertes le 19 octobre 2024.

Une année avec des employeurs (les parents) et des enfants qui ont apporté leur confiance aux deux assistantes maternelles. Ce qui a été très important pour trouver leurs marques et surtout apprendre à travailler en équipe.

Mary-Paule et Elodie remercient les collègues, la mairie, les habitants de la commune et toutes les personnes qui sont venues leur rendre visite pour échanger sur leurs projets.

L'effectif de la maison pour fin 2024 est de six enfants, il passera à huit après l'arrivée de nourrissons en avril 2025.

L'arrivée d'une troisième assistante maternelle agréée devient urgent pour répondre à une demande de garde croissante sur le secteur.

Nous accueillerons également deux stagiaires en 2025, pour faire découvrir notre métier et le valoriser auprès des plus jeunes !

N'hésitez pas à nous contacter au **05 16 46 46 54** pour venir travailler avec nous.

C'est un travail d'avenir.



**La MAM de villefagnan
cherche toujours une
assistante maternelle
agréé pour rejoindre son
équipe !
05 16 46 46 54**

**France
services**
LA POSTE



15 rue du Docteur Feuillet

16240 VILLEFAGNAN

05 45 89 61 62

villefagnan@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi

9h00-12h00 et

14h00-16h15

Jeudi

9h00-12h00

Voilà plus de 2 ans que Katia et Agnès s'investissent ensemble pour le développement du France-Services Villefagnan afin de vous aider au mieux dans vos démarches administratives.

L'importance d'une telle structure n'est plus à démontrer.

Nous remercions le public de sa confiance et de sa générosité.

Nous remercions la Mairie de nous permettre d'accueillir la clientèle dans les meilleures conditions.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)

Par un courrier en date du 1^{er} octobre 2024, conformément à la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, la Préfecture nous rappelait que les communes avaient été invitées à délibérer sur les ZAENR de leur territoire.

Nous avons donc déjà procédé à une première délibération, en stipulant que la commune de Villefagnan ne souhaitait pas notifier de zones à privilégier concernant les implantations d'ENR avec, comme argument principal, le classement de la commune en zone NATURA 2000.

Le projet de parc photovoltaïque sur le délaissé LGV à Pailleroux reste à l'étude en attente d'un éventuel raccordement sur le nouveau poste source de Ruffec qui pourrait entrer en service en mars 2027.

La commune est désormais propriétaire depuis la vente par LISEA (filiale immobilière du réseau SNCF).

Le Conseil Municipal est en consultation auprès de trois sociétés spécialisées dans l'implantation de parcs photovoltaïques.

Une réunion publique sera organisée sur le sujet lorsque les élus auront choisi le partenaire offrant les meilleures propositions et garanties.



Retour sur ...

Accueil nouveaux Habitants

Le 10 Octobre 2024, nous avons accueilli les nouveaux habitants arrivés dans notre commune en 2023/2024.

23 familles ont été conviées, 6 étaient présentes et 5 absentes excusées.

Nous leur avons remis un sac avec une pochette de documents comprenant le planning des permanences au Point d'Accueil Polyvalent, la liste des associations de Villefagnan avec les coordonnées des Présidents, le plan de la commune avec les circuits de randonnée.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.



Ma Maison A 'Venir

Ma Maison A 'Venir a présenté des idées pour "bien vieillir" chez soi.

Fin octobre, l'équipe de prévention santé de ReSanté-Vous a fait étape à Villefagnan.

Un ergothérapeute était présent pour vous faire visiter l'appartement témoin « Ma Maison A'Venir ». C'est une maison reconstituée avec les principales pièces d'un logement (entrée, cuisine, salon, salle d'eau et chambre). Cet accompagnement permet d'échanger et de penser l'évolution de votre habitat.

Vous pouviez y découvrir des « trucs et astuces » pour la vie de tous les jours et essayer des petits objets pratiques tels qu'un ouvre-bocal électronique, un téléphone et une tablette adaptés ou encore un enfile-bas et un rehausseur de prises.

Cette animation gratuite vous a été proposée par votre commune.

Vous avez été une quarantaine de visiteurs à participer à cette sensibilisation.



Point Ressources Humaines

Le 29 octobre 2024, Françoise LERAY a rejoint l'équipe d'agents administratifs au sein de notre mairie, suite au départ d'Audrey LACOMBE, partie rejoindre une autre collectivité.

Nous souhaitons la bienvenue à Françoise et une parfaite intégration dans nos services.

Nous remercions Audrey pour les années passées dans notre administration et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



Un selfie maladroit aux conséquences insoupçonnées

Dans le contexte de la lutte contre le harcèlement, la troupe de théâtre La Compagnie du Veilleur a présenté aux 122 élèves et une vingtaine d'enseignants et de personnel du Collège Albert Micheneau à Villefagnan, le mercredi 6 novembre 2024, une lecture théâtralisée intitulée « Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir pris un selfie à Auschwitz? », reprenant les thèmes du harcèlement, les réseaux sociaux, l'actualité et les technologies récentes.

Sous forme de joute orale, de chant et d'interprétation artistique, les quatre acteurs ont présenté pendant environ une heure l'histoire d'une jeune lycéenne partie dans le cadre d'un voyage scolaire à Auschwitz, à la frontière de la Pologne. Un jeu de rôles que chaque acteur a repris en lisant d'un point de vue unique de phrases, des interjections et des commentaires, comme si l'événement se passait sous les yeux des élèves.

Une fois arrivée sur place, la jeune lycéenne décide de prendre une photo d'elle-même, un «selfie», avec un pull rose et un grand sourire, devant le lieu sombre symbolique de la Shoah.

Sans tarder, sa photo fait le tour du monde, et elle est plongée dans une série de répercussions qu'elle ne pouvait anticiper.

Les élèves, captivés par le récit oral de son histoire, sont invités à participer ensuite à un échange avec les acteurs.

C'est une façon originale et authentique de transmettre aux jeunes l'importance du respect d'autrui, du respect de soi-même, et de l'impact des réseaux sociaux sur nos vies au quotidien.



Travaux Écoles Primaire et Maternelle St Exupéry

La Communauté de Communes Val de Charente a projeté de faire des travaux de protection pour l'école St Exupéry aux 3 entrées principales : Maternelle, Primaire et Rue du Puits Gilbert.

Des interphones seront installés sur les barrières aux entrées.

Le montant des travaux va s'élever à 12 311.06 € dont la commune prend en charge 50 % (soit 6 155.53 €).

École primaire publique

Une baisse inquiétante des effectifs en cette rentrée.

Cette année a débuté avec 80 enfants et une classe en moins. Nous avons perdu 40 enfants en deux ans. Le problème démographique en est la cause principale. Sur l'ensemble, nous avons un certain nombre d'enfants du voyage. Et c'est une vraie réussite d'intégration dans cette école qui se veut ouverte à tous. Car les communautés peuvent ainsi se découvrir, voyageurs ou sédentaires. Notre école est une petite société avec ses règles, ses droits et ses devoirs. Que cette ouverture puisse perdurer dans l'esprit de bien vivre ensemble. Mais comment faire pour contrer cette courbe qui engendrera certainement une nouvelle proposition de fermeture à la rentrée prochaine ? Comment aborder la gestion des écoles au sein du territoire de la CDC puisque c'est cette dernière qui a la compétence scolaire ? Pas certain que des réponses soient faciles à apporter. Est-ce une fatalité ou y a-t-il des leviers à actionner ? Ces questions devront être débattues dans les prochaines semaines si nous ne voulons pas une dégradation de nos effectifs dans les années à venir. Cela ne nous empêche pas de continuer notre mission de service public.

Nous aurons à cœur cette année encore d'emmener les enfants vers la Culture en assistant à des spectacles de la Canopée ou en allant au cinéma de Ruffec une fois par trimestre. Le sport n'est pas en manque puisque Jérôme de la Communauté de Communes nous accompagne lors de séances animées et relevées par ses compétences. Nous profitons également de matériel de sport prêté par le pays du Ruffecois. En fin d'année, deux classes iront à la piscine pour promouvoir la natation, essentielle pour éviter les accidents. Ne dit-on pas heureux comme un poisson dans l'eau ? Et le vélo qui reste notre moyen de déplacement privilégié pour les plus grands permet ainsi de réduire les coûts mais aussi notre impact sur l'environnement. Nous restons labellisés Expert dans ce domaine.

En fin d'année, trois classes ont comme projet de partir 9 jours à Saint Lary. Ce sera un beau moment à partager, comme l'ont fait de nombreux élèves de Villefagnan avant eux. Que de souvenirs restent alors gravés dans les mémoires. Faudra-t-il alors trouver le budget nécessaire à ce projet !

Mais en attendant, les enfants devront apprendre de nouvelles notions en Français Maths et autres matières. La part éducative n'est pas en reste bien évidemment avec le respect des règles, les relations avec les familles et l'autonomie de nos élèves. Apprendre les leçons, les tables, bien faire sa lecture est inéluctable et ne peut être fait qu'avec le soutien des parents. Tout cela reste primordial. Nous nous efforçons de garder les valeurs essentielles à un climat propice, à une vie sereine dans l'école; mais ce n'est pas toujours aisé. Gageons une réussite.



École primaire privée

EN ROUTE VERS NOËL



Plus que quelques semaines pour entrer dans cette période de l'AVENT et de l'effervescence des fêtes de Noël.

Les élèves de l'école ont déjà leurs agendas bien remplis, ils préparent activement le marché de Noël et les portes ouvertes qui auront lieu le **6 décembre 2024 de 17h00 à 19h30 à l'école**. Ils vous invitent à venir visiter leur école et le village de Noël installé sous le préau.

Noël, c'est aussi le partage et la solidarité, en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Villefagnan, nous préparons le **TELETHON**. A cette occasion, Bernadette et Fabienne sont venues à l'école présenter l'association et partager avec nous sur l'importance de se mobiliser pour la maladie. Un parcours « petit pompier » sera proposé aux enfants et aux adultes à la caserne et à l'école. Nous vous invitons à venir nombreux le **8 décembre 2024 à partir de 9h00**.

Vendredi 20 décembre 2024, à partir de 19h00, le spectacle de Noël vous sera offert par les enfants de l'école à la salle des fêtes de Villefagnan, encore un moment festif où les plus jeunes et les plus grands pourront s'émerveiller en écoutant un beau conte de Noël.

N'oubliez pas notre loto du 24 novembre 2024.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de Noël et de fin d'année.



Opération recyclage sapins de Noël

Pour la troisième année consécutive, la commune participe au recyclage des sapins de Noël en partenariat avec CALITOM.

Du **26 décembre 2024 au 20 janvier 2025**, sur le parking de la Salle des Fêtes, un emplacement matérialisé par des barrières va être installé.

Les sapins déposés seront ensuite broyés. Le broyat récolté servira à couvrir la terre autour des plantes.

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de
conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal

Restauration

La convention qui nous liait avec le précédent restaurateur a pris fin cette année. Lors de l'appel à candidature en début d'année, nous avons reçu trois dossiers. Après audition des postulants et analyse des offres, le choix du comité de sélection composé d'élus du Conseil Municipal s'est porté sur le dossier d'Hélène Juvet. Une convention a été signée entre Hélène et la commune pour les trois années à venir.

Néanmoins nous tenons évidemment à remercier Jacky Chagnaud pour ses nombreuses années de présence au plan d'eau.

Nous félicitons Hélène et toute son équipe pour cette première saison très réussie. Notre choix s'en trouve ainsi conforté.

Pêche

La saison s'est déroulée dans un climat plutôt serein avec une cohabitation entre les pêcheurs de truites et de carpes.

Il est bon de rappeler que le règlement de pêche doit être respecté par tout un chacun et qu'y déroger expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'annulation de la carte et donc l'interdiction de pratiquer la pêche.

Les cartes sont en vente à la mairie, celles-ci sont proposées à la journée, au weekend ou à l'année.

La commune a effectué de nombreux lâchers de poissons (300 kilos), principalement des truites. Les pêcheurs étaient nombreux à taquiner le bouchon et ce, malgré une météo parfois chaotique. Nous remercions les agents techniques pour leur attention et le maintien de la propreté du site. Nous vous donnons rendez-vous en mars 2025 pour l'ouverture de la nouvelle saison.

Surveillance de la baignade

Environ 2000 baigneurs ont eu le loisir de pouvoir profiter de la baignade surveillée en juillet et août. Notre surveillant a assuré sa mission avec sérieux et professionnalisme. Malheureusement, il ne devrait pas être en mesure de pouvoir postuler à nouveau la saison prochaine.

Hormis un peu de « bobologie », il n'y a pas eu d'accidents ou d'incidents graves à déplorer et c'est bien là le plus important.



La commune recherche à nouveau pour l'été 2025 **un(e) surveillant(e) de baignade diplômé(e) du BNSSA** (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique), pour un contrat de 35h du mardi au dimanche.

N'hésitez pas à envoyer votre candidature par mail.

Rappel des différents outils de communication communale

Site internet www.villefagnan.fr avec accueil, flash infos, agenda, équipe municipale, procès-verbaux du conseil municipal, permanences..., tourisme, vie locale, où manger et dormir, santé, associations, emplois, formations, concours etc...autres renseignements utiles.

Facebook **Mairie de Villefagnan** : retrouvez toute l'actualité !

Panneau dynamique sur le parvis de la Mairie, mis à jour quasi quotidiennement.

Bulletin municipal : édité tous les 6 mois, les élus rédigent les articles, joignent les photos.

La Clé Des Mots

BIBLIOTHÈQUE DE VILLEFAGNAN



- 1-Lieu où on emprunte les livres
- 2-Prix de l'inscription
- 3-Bibliothèque numérique départementale de Charente
- 4-Villefa'cogite
- 5-A consulter gratuitement sur Sésame
- 6-Atmosphère de La Clé Des Mots
- 7-Il y en a 5 500
- 8-On rend les livres une fois lu
- 9- Nous sommes 350
- 10- Venez écouter et regarder avec les enfants
- 11-Villefa'Récré
- 12-Il y en a 1 000 par an
- 13-On la travaille à Villefa'Cogite
- 14- On l'a tous les jours à La Clé Des Mots

RÉPONSES DISPONIBLES À LA BIBLIOTHEQUE

PASS VALO

Pour éviter les incivilités et comportements inappropriés subis par les agents de valorisation, et limiter les apports provenant des habitants de départements voisins qui profitent de la gratuité de nos sites, le PASS VALO sera à présenter lors de votre arrivée sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom afin d'identifier chaque usager.

**DÈS MAINTENANT
DEMANDEZ GRATUITEMENT
VOTRE PASS**

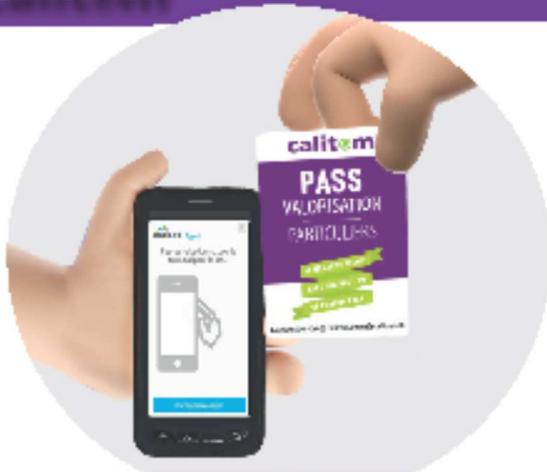
**OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER
AUX PÔLES DE VALORISATION
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM**

soit en retournant **le formulaire envoyé**
dans votre boîte aux lettres et aussi
disponible sur www.calitom.com

soit en enregistrant la
demande électronique sur
www.calitom.ecocito.com



Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.



MODALITÉ DU PASS



Gratuit



Particulier



Un par foyer



Nombre de passages et quantités
en terme d'apports de déchets
identiques

Des questions ? Vous pouvez appeler le 05 45 97 90 77, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASS VALO

POUR ACCÉDER AUX PÔLES DE VALORISATION DE CALITOM

Retourner sous enveloppe cette partie découpée à l'adresse :

Calitom, PASS VALO, 19 Route du Lac des Saules, ZE La Braconne, 16600 MORNAC
+ joindre impérativement votre justificatif de domicile en Charente de moins
de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone).

MERCI DE COMPLÉTER LES LIGNES CI-DESSOUS EN MAJUSCULES

NOM :

PRÉNOM :

N° ET NOM DE RUE (EN CHARENTE) :

COMPLÉMENT D'ADRESSE (EN CHARENTE) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

N° de téléphone :

Adresse mail (facultatif) :

En conformité avec l'article 15 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes en droit de connaître les données personnelles qui sont traitées par Calitom dans le cadre de cette opération, de obtenir la communication et au besoin, de les faire rectifier.

Adressez votre demande à M. le Président de Calitom ou par courriel à dpo@calitom.com



AIDES FINANCIÈRES A LA MOBILITÉ ET AUX DÉPLACEMENTS

- **Le PASS'CHARENTE TRANSPORT** (cf. bulletin d'adhésion PASS'16 TRANSPORT ci-dessous)

Complément d'information au PASS'CHARENTE TRANSPORT :

Une fois le bulletin d'adhésion complété et retourné avec les documents demandés, vous recevrez une aide à la mobilité d'une valeur de 60€/AN et par personne de plus de 65 ans.

Cette aide peut être majorée de 50€/AN et par personne, par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la Commune de Villefagnan. Renseignements en mairie.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

PASS' TRANSPORT AUTONOMIE BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Pour faciliter la mobilité, le Département de la Charente met en place le Pass'transport autonomie. Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus et vous vivez sur le territoire charentais.

Le Département de la Charente vient de vous offrir ce Pass'transport autonomie.

Ce Pass' vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis à un moindre coût.

Le Pass'transport autonomie s'utilise chez tous les partenaires conventionnés.

Vous pouvez recevoir gratuitement à votre domicile le Pass'transport autonomie.

Nous vous invitons à remplir lisiblement le coupon-réponse ci-dessous et à l'envoyer à l'adresse suivante :

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Pôle solidarités

Direction de l'autonomie

31 boulevard Émile Roux - CS 60000

16917 ANGOULÊME Cedex 9

05 16 09 76 27

Mme M.

Nom du bénéficiaire :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

J'atteste sur l'honneur répondre aux conditions requises pour bénéficier du Pass'transport, à savoir : l'âge et le lieu de résidence.

Par conséquent, je certifie que les éléments que je viens de fournir sont exacts.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire

Documents à fournir obligatoirement :

- photocopie de la face recto de votre carte d'identité ou la page où sont mentionnés votre nom et votre date de naissance du livret de famille
- justificatif de domicile de moins de 3 mois

Merci de renvoyer sous enveloppe affranchie votre bulletin, accompagné des pièces justificatives à l'adresse indiquée ci-dessus.

ATTENTION

Aucun rendu de monnaie ne pourra être effectué sur les chèques. Vous devez compléter en espèces si le montant de la prestation dépasse la valeur des titres présentés. L'offre est limitée à un seul Pass transport autonomie par an et par personne. Un deuxième chèque peut être délivré pour les déplacements vers un accueil de jour.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

• SORTIR PLUS, un service qui facilite les mobilités des personnes âgées :

Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Le dispositif Sortir Plus de l'Agirc-Arrco propose des prestations d'accompagnement pour vos sorties, à pied ou en véhicule, et gère pour vous la prestation. Un numéro est mis à votre disposition pour contacter un conseiller, vérifier votre éligibilité et connaître le montant de l'aide :

0 971 090 971 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, hors jours fériés). Après ce 1^{er} appel, pour programmer vos sorties, il faudra appeler le conseiller au moins 2 jours à l'avance. Il prendra en compte la nature de votre demande (sortie véhiculée ou non, durée de la sortie, distance à parcourir...). Il se charge ensuite de trouver un accompagnateur au sein d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous. Vous n'avez rien à avancer ni à régler. Les sorties sont intégralement prises en charge par votre caisse Agirc-Arrco dans la limite d'un plafond fixé chaque année : 300€ en 2024. Le coût de la sortie est fixé en fonction de la durée et de la distance à parcourir.



Le mot des Présidents de l'AGV Rugby

Une année rugbystique vient de commencer avec une nouvelle équipe dirigeante composée d'hommes, de femmes, de joueurs et d'anciens joueurs.

C'est un sport fédérateur avec de vraies valeurs telles que le respect, l'engagement, l'abnégation, le courage, la force, la volonté et l'honneur. Nous sommes heureux de les faire perdurer à Villefagnan. Celles-ci devraient d'ailleurs guider notre quotidien, sur et en dehors du terrain.

La nouvelle structure mise en place s'agrandit, avec la création d'une équipe féminine qui ouvre la porte à la parité. Ce nouveau groupe AGV démontre chaque jour que « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Si les moyens humains sont primordiaux pour notre club, nous avons également la chance d'avoir de nombreux partenaires sur notre territoire et outre Atlantique. Particulièrement, nous remercions la commune de Villefagnan, le Maire et son équipe municipale, qui nous apporte un soutien constant.

La belle histoire de l'AGV s'écrit avec les joueurs, les bénévoles, les partenaires et nos fidèles supporters. Nous les remercions tous chaleureusement ! D'ailleurs, le **24 mai 2025**, sera un jour de fête : nous vous invitons tous à venir célébrer les **120 ans du club !!**

Le **1^{er} février 2025**, vous pourrez venir partager notre traditionnelle choucroute.

Villefagnanais, amis du rugby (de près ou de loin), supporters, partenaires, nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter une excellente année 2025, à vous et à vos proches.



FRAIRIE

Malgré une météo incertaine, le week-end du 14 au 16 juin 2024, le comité des fêtes a pu assurer le samedi le défilé des vélos fleuris ainsi que les jeux pour les enfants. Puis ensuite, les membres du comité ont accueilli quelques 130 convives au repas moules-frites et la soirée s'est terminée par le bal traditionnel.

Le dimanche, ils se sont réunis pour le repas de l'amitié animé par l'Écho Musical Nanteuillais, qui par sa prestation, a su motiver les quelques courageux venus les rejoindre sous le soleil entrecoupé d'averses.



LA FÊTE DU VENT

Le 4 Août 2024 s'est déroulée la fête du vent au Moulin des Pierres Blanches. Le comité des fêtes a organisé et servi le repas traditionnel qui a enchanté les 170 convives.

Une belle réussite pour cette fête du vent, millésime 2024 ! Un grand merci à celles et ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation à la fois culturelle et festive !

La Commune remercie tout particulièrement le comité des fêtes de Villefagnan, association partenaire, les Traits Charentais, toujours fidèles à ce rendez-vous incontournable, ainsi que les Tracteurs Rétros du Nord Charente et l'association Poudrée Masquée. N'oublions pas les nombreux exposants et bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine **dimanche 3 août 2025.**



Saison culturelle et touristique

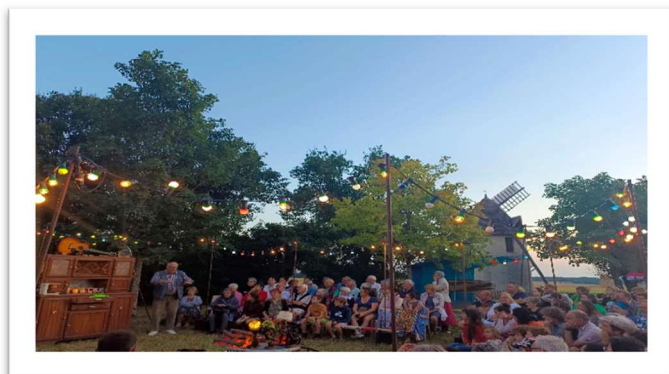
BILAN

Dimanche 21 juillet 2024 en fin d'après-midi, la Commune de Villefagnan a eu l'opportunité d'accueillir la 1^{ère} édition de FESTIV'ASTEUR, festival d'humour en Nord Charente.

La comédie de boulevard « Amants à mi-temps » fut appréciée par une soixantaine de personnes.



Un spectacle de plein air intitulé « LA VEILLÉE », financé par la commune, a été proposé gratuitement aux spectateurs sur le site du moulin des Pierres Blanches le jeudi 1^{er} août 2024. Il était possible d'effectuer une visite guidée du moulin par le meunier, une visite patrimoniale du centre-bourg de Villefagnan par Mme Masson (Communauté de Communes Val de Charente). Une buvette était installée sur le site. La drôle de Veillée, avec des surprises à la clé, a enchanté plus de 180 personnes.



La culture est présente en toute saison à Villefagnan, et partout. En automne, à La Clé des Mots, en partenariat avec la Médiathèque Départementale, l'animation « Brigade de lecture » a remporté un vif succès !

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Pour favoriser l'accès à la culture et le mélange des générations, le Département propose *Emmène-moi au spectacle !*, une action qui permet de découvrir et de partager en famille, entre amis, en groupe, des spectacles originaux dans toute la Charente.

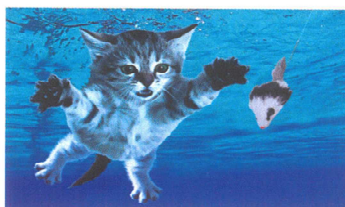
**CONCERT POUR
LES MARMOTS**

Punk à chats

Captain Parad

Durée : 1h

 Contact : 05 16 09 72 96



Des morceaux de pure douceur au son bien rock'n'roll, pour les enfants et leurs parents. Une petite dynamite en trio guitare basse-batterie, qui parle de nos compagnons « chouchou » les chats, mais pas que. Un concert qui va faire bouger et danser en famille. Alors préparez-vous à être surpris, émerveillés et peut-être même griffés par l'énergie contagieuse de Punk à chats.

gommette-production.com/spectacle/captain-parade



100% Énergie
LA CHARENTE



Sur réservation au 05 16 09 72 94
ou sur www.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



LES ORCHIDÉES

Savez-vous qu'il pousse sans doute des orchidées dans votre pelouse ?

Les orchidées ne sont pas seulement des plantes d'origine tropicale, confinées aux jardinerie ou autres magasins de fleurs. On en trouve aussi dans le territoire du Pays du Ruffécois, qui en compte une trentaine d'espèces, réparties entre les boisements, les prairies humides et marais, et surtout les pelouses naturelles des coteaux calcaires. Ces derniers milieux, plutôt secs, impropres à la culture, généralement bien ensoleillés, occupent globalement une portion très petite du territoire mais abritent une très riche biodiversité (plantes, insectes, reptiles, oiseaux). Les orchidées s'y succèdent de mars à juillet, parfois en populations très importantes, avec des noms souvent évocateurs, rappelant ... leur couleur (Orchis pourpre, verdâtre) ... leur odeur (Orchis bouc ou Orchis très odorant) ... la forme d'une partie de leur fleur (Orchis militaire, homme-pendu, Serapias langue). Il existe aussi des Ophrys araignée, mouche ou abeille, en référence à la forme très originale de leurs fleurs imitant des corps d'insectes. Certaines espèces sont très rares, d'autres

particulièrement communes, à l'image de l'Orchis pyramidal, formant parfois de véritables tapis roses en mai.

Les pelouses privées, comme les parcs ou jardins publics, peuvent en voir fleurir, si on évite de tondre les hampes florales au moment de la floraison. Le repérage des pieds peut se faire aisément, dès l'automne, grâce aux feuilles non divisées, formant une rosette plus ou moins plaquée au sol.

De taille moins imposante que leurs cousines tropicales, les fleurs d'orchidées européennes n'ont cependant rien à leur envier au niveau de l'originalité des formes et des coloris. Assez fragiles, elles témoignent de la présence de milieux demeurés naturels, qu'il convient de respecter et essayer de préserver.

Pour en savoir plus : Site de la SFO-PCV (Société d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée)
www.orchidee-poitou-charentes.org



Auréli VIGNET
Chargée de Mission Biodiversité - SCoT

PETR du Pays du Ruffécois
Rue du Château - BP 90 033 - 16230 Mansle-Les-Fontaines
Standard : 05-45-20-34-94 / Portable : 06-44-89-12-43
@ : biodiversite.scot@petr-ruffecois.fr
www.paysduruffecois.com



VIDÉO PROTECTION ET VOISINS VIGILANTS

Nous vous rappelons que la commune a signé une convention avec la gendarmerie et la préfecture pour la mise en place d'un dispositif « Participation citoyenne » depuis 2019.

Le but n'est pas de faire de l'espionnage ni de la délation, les habitants doivent observer et non surveiller.

Exemples :

- Si vous constatez qu'un de vos voisins n'a pas ouvert ses volets, n'hésitez pas à aller frapper à sa porte sinon aviser la gendarmerie.
- Si des démarcheurs insistants vous harcèlent, n'hésitez pas à le signaler à la mairie et également à la gendarmerie.

Des panneaux « voisins vigilants » ont été mis en place à chaque entrée de bourg. Une vidéo protection est installée à différents points stratégiques de la commune, ainsi qu'au plan d'eau, et contrôlée régulièrement par la gendarmerie.

DÉJECTIONS CANINES

Ces derniers temps, plusieurs réclamations sont remontées en mairie à juste titre concernant les déjections canines, que ce soit sur le domaine public (trottoirs, notamment vers commerces), ou dans des espaces privés en bordure de trottoir.

Cela paraît évident, mais il faut semble-t-il le rappeler : **les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les crottes de leurs chiens, et de les mettre dans une poubelle.** Ce ne sont ni les commerçants, ni les employés communaux, ni les conseillers municipaux qui sont censés le faire.

Plusieurs « toutounettes » sont à disposition dans la commune.

Nous conseillons et remercions les promeneurs de chiens de **se munir de sachet pour ramasser les déjections.**

À défaut, ils s'exposent à une amende.

La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, **les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs**, les voies publiques, **les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants. Cette interdiction se matérialise en général par la présence d'un [panneau chien caca](#) sur les espaces en question.

Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires.** Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, les excréments de chiens favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 35 €.



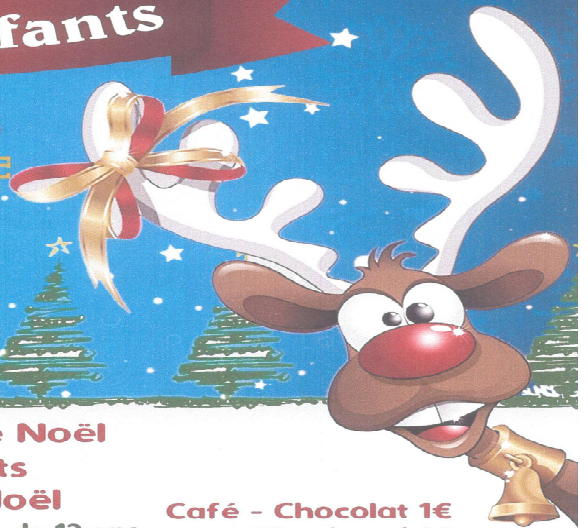
Agenda

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
DÉCEMBRE 2024			
Vendredi 6	Marché de Chassagne de 17h00 à 19h30	Chassagne	Les Fermes de Chassagne
Vendredi 6	Marché de Noël et portes ouvertes de 17h à 19h30	École enfant Jésus	Association des Parents d'Élèves de l'école Libre
Samedi 7	Choucroute	Salle des fêtes	Foyer rural de La Forêt de Tessé
Dimanche 8	Téléthon des pères Noël à 10h30	Dans les rues : départ du Champ de Foire	V.A.L, Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'école Enfant Jésus
Samedi 14	Noël des enfants à 15h00	Salle des associations	Comité des Fêtes
Mercredi 18	Concert gratuit de Captain Parade à 15h00	Salle des fêtes	Département en partenariat avec la CC et la Commune Réservation au 05 16 09 72 95
Vendredi 20	Spectacle de Noël l'école Enfant Jésus	Salle des fêtes	École Enfant Jésus
Dimanche 22	Marché de Noël	Salle des fêtes	Comité des Fêtes
JANVIER 2025			
Vendredi 17	Vœux du Maire à 19h30	Salle des Fêtes	Conseil Municipal
FÉVRIER 2025			
Samedi 1^{er}	Choucroute et Soirée dansante	Salle des Fêtes	AGV Rugby
Dimanche 9	Repas des Aînés	Salle des Fêtes	Conseil Municipal et CCAS
Samedi 22	Soirée dansante	Salle des fêtes	ADANC
MARS 2025			
Samedi 15	Soirée théâtre	Salle des fêtes	Compagnie Feu Follet
Samedi 22	Bourse d'échanges VAL MOBS	Place Edgard Saulnier	V.A.L
Samedi 29	Paëlla	Salle des fêtes	École Enfant Jésus
AVRIL 2025			
Dimanche 13	Loto	Salle des fêtes	Comité des Fêtes
MAI 2025			
Jeudi 1^{er}	Brin d'aillet	Aux Halles	Comité des Fêtes
Samedi 24	120 ans du Club	Au stade	AGV Rugby
Dimanche 25	Ateliers, concert Chorale	Salle des fêtes	Poly'Sons
JUIN 2025			
Dimanche 1^{er}	Triathlon	Au plan d'eau des Trois Fontaines	V.A.L
Week-end 13, 14 et 15	Frairie	Place Edgard Saulnier	Comité des Fêtes
Vendredi 20	Marché des Producteurs de Pays en musique	Place Edgard Saulnier	Commune et Jeunes Agriculteurs ou Amicale des Sapeurs-pompiers
Vendredi 27	Fête de fin d'année	À l'école	École St Exupéry
Samedi 28	Kermesse	À l'école	École Enfant Jésus

La tournée des calendriers des Pompiers dans la commune
aura lieu le **DIMANCHE 5 JANVIER 2025**

Noël des Enfants

À la Salle des associations
SAMEDI 14 DÉCEMBRE
15h00



Atelier décorations de Noël
Goûter des Enfants
Présence du Père-Noël

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Café - Chocolat 1€
Vin chaud 1€
Gâteaux 1€

VILLEFAGNAN

Imprimé par nos soins. Conception P.Gubert 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.

Organisé par le Comité des fêtes

VILLEFAGNAN

Organisé par le Comité des fêtes

Marché

de Noël

Salle des fêtes

Dimanche 22 Décembre

8h
18h

Produits du terroir

Pâtisserie, Gâteaux secs

Vins et Chocolats

Miel et Pain d'épices

Pain bio, Huîtres



Décoration

Cadeaux



TOMBOLA

En présence du Père Noël